



Commune de Val-de-Travers Communiqué de presse

Contact: M. Pierre-Alain Rumley
Président du Conseil communal
☎ 032 886 43 98

Illuminations de Noël

Madame, Monsieur,

Au vu des nombreux témoignages écrits et oraux recueillis à ce jour au sujet de sa décision de réduire les éclairages de Noël en cette période de l'Avent, le Conseil communal de Val-de-Travers souhaite apporter les précisions suivantes :

Unanimement convaincu qu'il n'est pas acceptable de gaspiller une telle quantité d'énergie inhérente à l'installation d'éclairages extrêmement gourmands en électricité et fort coûteux, le Conseil communal de Val-de-Travers a décidé, après mûre réflexion, de maintenir un sapin de Noël dans chaque village, mais aussi de renoncer aux décorations des rues habituellement installées dans certains villages de la vallée. Désireux de cultiver l'esprit de Noël au travers d'une démarche rassembleuse, conviviale et intergénérationnelle, il a décidé de mettre en œuvre un calendrier de l'Avent, grâce à la précieuse collaboration de la direction et des enseignants de l'Ecole. Il estime en effet important, dans un esprit de solidarité et à l'image de notre région, de donner une image simple mais chaleureuse de Noël.

Force est toutefois de constater que cette décision n'est ni comprise ni partagée par un grand nombre de citoyens. Nous avons pris la mesure du mécontentement. Aussi, le Conseil communal a décidé d'agir immédiatement en installant une partie des anciennes décorations. Au vu du temps nécessaire à la pose de ces éclairages, il ne sera par contre pas possible de décorer cette année tous les villages. La priorité sera mise sur une ou deux des rues les plus fréquentées. En outre, le Conseil communal a décidé de constituer, dès le printemps prochain, un groupe de travail chargé de réfléchir à un concept nouveau d'embellissement des villages, afin que notre commune puisse à l'avenir célébrer Noël et l'Avent de manière chaleureuse et plus économe que les anciens éclairages.

Par cette communication, le Conseil communal espère répondre aux attentes de la population. Dans le même temps, il souhaite ainsi mettre un terme aux nombreuses réactions, dont certaines, extrêmement violentes et visant personnellement les membres de l'exécutif, ont très largement dépassé le cadre admissible.

Le Conseil communal désire que notre vallée tout entière retrouve calme et sérénité en cette période de fête. Il profite de cette occasion pour adresser, à toutes et tous, ses vœux très sincères pour de belles fêtes de fin d'année.

Val-de-Travers, le 9 décembre 2010

LE CONSEIL COMMUNAL